

Mémoire déposé par Catherine Viau et Daniel Bertolino
Les Productions Via le Monde (D.B.) Inc.
758, av Halpern, Dorval, H9P 1G6, Québec
Porte-parole : Catherine Viau, catherine.viau@vialemonde.qc.ca, tél. : 514 891 2710

NUMÉRISER LES CONTENUS DOCUMENTAIRES : UNE URGENCE

Sujet : la numérisation des archives audiovisuelles privées – mémoire et diffusion.

Résumé : Nous souhaitons sensibiliser le Ministère à l'urgence d'adopter une politique de numérisation des archives audiovisuelles issues du secteur privé en accordant une priorité aux supports dont la conservation est menacée à court terme. Nous prenons pour exemple le cas du catalogue de Via le Monde qui recense depuis 50 ans le regard québécois sur le monde. Or, une partie de cette mémoire risque de s'effacer très prochainement, au même titre que celle des documentaires produits au fil des dernières décennies par des producteurs indépendants.

Problématique :

Tous les documentaires que nous avons produits au cours des dernières années risquent de s'effacer si nous n'y apportons pas une attention immédiate. Aucun programme ne vient supporter les producteurs privés détenteurs de ces archives alors que ces créations font partie de notre mémoire collective au même titre que celles qui sont produites et conservées par des institutions publiques. Si les longs métrages ont pu bénéficier d'une attention appréciée, les documentaires (et ceux destinés à la télévision) sont exclus de ces projets. Tous les producteurs privés le savent : les supports ne sont pas éternels, et dans le cas des supports vidéos, les rubans magnétiques se dégradent très vite. Nul besoin d'épiloguer ici sur la santé économique de l'écosystème de production privée du documentaire. Il ne peut assumer seul les coûts de sauvetage de ce qu'il a créé et qui a une précieuse valeur culturelle pour toute la société.

La problématique posée par l'urgence à accorder à la numérisation des contenus documentaires s'illustre très clairement dans le cas spécifique du catalogue documentaire de Via le Monde. Notre société, Via le Monde, fondée par Daniel Bertolino (Prix Guy Mauffette (2013) et Membre de l'Ordre du Canada (2015)) produit des documentaires et des émissions pour la jeunesse dans le monde depuis 1967. Cela représente des centaines d'heures tournées en film 16mm et encore plus en vidéo, sur des supports variés. Les supports films sont pour la plupart conservés (Dieu Merci!) à la Cinémathèque québécoise et une grande partie des supports vidéos a été déposée aux Archives nationales du Québec (ce qui est une bonne nouvelle, on en convient!). Cela inclut des archives de tournage, qui offrent un regard inédit sur notre développement des dernières années. Cependant, Via le Monde a gardé en ses voûtes plusieurs éléments, dont la collection sonore, faute de place dans ces institutions. Certains de ces éléments (de grande valeur historique) demandent un traitement immédiat. Via le Monde dispose aussi de tous les documents d'accompagnement, photos, verbatims, etc. qui complètent et expliquent les éléments films et vidéos et qui justifient l'effort de conservation à ce jour et qui doit être maintenu pour ce corpus historique.

Nous souhaitons qu'un chantier soit mis en place pour supporter le cadre qui permettra la sauvegarde de cette mémoire, mais aussi qui en suscitera la diffusion. Et qu'une volonté soit clairement exprimée sur cette priorité.

C'est un chantier prometteur car l'expertise existe au Québec et cet exemple pourrait être un témoin international de nos potentiels dans le monde de la mémoire numérique. Oui, il s'agit là d'un enjeu mondial. Partout où on a documenté l'histoire récente pour la télévision, il y a un besoin de stratégie numérique. Car ces contenus numérisés ne sont pas seulement notre mémoire, ils sont le matériau de base pour nos bibliothèques de demain et... ils peuvent aussi générer de nouvelles créations.

Il faut encourager mais aussi donner les moyens aux différentes institutions qui ont l'expertise pour la sauvegarde et la disposition des contenus documentaires afin que la numérisation de notre mémoire récente fasse partie des priorités. Le Québec a encouragé l'émergence d'une parole documentaire indépendante au cours des dernières décennies. Il serait dommage que celle-ci disparaisse alors que des institutions ont su développer la connaissance pour la protéger.

Via le Monde est une société privée. Ce que cette société a assumé durant plusieurs décennies comme coûts associés à la conservation marque son engagement culturel. Il faut maintenant que cette collection soit numérisée. La numérisation profitera en outre à la diffusion, y compris la diffusion institutionnelle. Une fois ces biens culturels numérisés, il faut en effet les partager avec la collectivité. Le fait que les droits de ces collections patrimoniales soient détenus par des intérêts privés ne devrait pas exclure qu'ils puissent être partagés dans les institutions qui ont contribué à leur sauvegarde. Les possibilités sont nombreuses, dès lors que l'on passe à l'action. Le catalogue Via le Monde peut nourrir une plateforme numérique de la connaissance à laquelle se grefferont d'autres collections. Le projet nous semble innovant et une place est à prendre aux côtés des plateformes institutionnelles en place, pour ensuite servir de modèle ailleurs.

Et nous ajoutons une piste d'action : il faut aussi faire en sorte que des programmes soient développés pour intégrer ces contenus numérisés à de nouvelles productions. Il faut faire attention aux règles qui tendent à exclure des productions en raison du caractère informatif ou éducatif de certains contenus. C'est décider de s'exclure du marché de la connaissance qui est en pleine mutation et qui ouvre de nouvelles avenues à nos contenus, dans l'intérêt de nos publics. C'est une autre discussion, sans doute, mais il ne faut pas museler la forme documentaire dans un langage restrictif. Les programmes qui permettront au genre documentaire de survivre dans toute cette mutation numérique ne doivent pas contraindre à l'intérieur d'un cadre qui ne doit pas informer ou éduquer. C'est une liberté à préserver, pour le créateur mais aussi pour celui qui partage la création.